

Rozérieulles, le 2 décembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Trophées de l'eau 2015 - Appel à candidatures

Participez et devenez le porte-parole de vos plus belles actions !

L'agence de l'eau Rhin-Meuse lance la 11^{ème} édition des Trophées de l'eau. Cet événement a pour objectif de mettre à l'honneur une diversité d'acteurs, d'actions et de projets ayant pour objectif commun la préservation, la reconquête durable de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Il s'agit de valoriser de manière concrète les initiatives de chacun dans la mise en œuvre de la politique de l'eau à l'échelle d'un territoire.

L'appel à candidatures se déroule jusqu'au 31 janvier 2015.

Quatre Trophées de l'eau (dont 1 au titre de la solidarité humaine) pour 12 nominés et trois Prix Initiatives seront décernés à l'issue du concours.

Trophées de l'eau : qui est concerné ?

Collectivités, industriels, PME-PMI, artisans, agriculteurs, associations...

Seul impératif : l'action présentée doit être achevée au jour du dépôt de la candidature

Domaines éligibles : la solidarité humaine, la protection de la ressource en eau et la réduction des pollutions, la lutte contre les pollutions toxiques, les économies d'eau, la restauration écologique des milieux naturels aquatiques et des zones humides, la préservation de la biodiversité, les actions innovantes d'information, de sensibilisation et de concertation sur l'eau et les milieux aquatiques.

CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod
Cécilia Ledran
Tél. 03.87.34.48.59
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

En savoir plus :
www.lestropheesdeleau.fr

Douze actions au total seront valorisées.

Prix Initiatives : qui est concerné ?

Associations et établissements scolaires du bassin Rhin-Meuse

Seul impératif : le projet présenté ne devra pas être finalisé avant le jour de la cérémonie et pourra s'échelonner sur plusieurs années

Domaines éligibles : le projet présenté devra concourir à la préservation ou à la reconquête de la qualité de la ressource en eau et de l'environnement aquatique. Il pourra s'agir d'actions de protection, d'information, d'éducation, de sensibilisation, de solidarité...

Trois projets au total seront récompensés. Une bourse de 7 500€ sera attribuée à chaque lauréat pour la concrétisation du projet.

